XONRUPT-LONGEMER

Bulletin Municipal

DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt - Longemer

Téléphone : 03 29 63 07 24
Télécopie : 03 29 63 65 50
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

100 1919 · 2019

LA COMMUNE A 100 ANS

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie au public
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50

La Poste : Du lundi au vendredi de 14h à 16h30
Tél. : 03.29.63.11.03

Pharmacie des Lacs : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 09.83.00.09.11

Médecin : Docteur JAEGLE – Tél. 03.29.63.06.33
Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32
(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours – Tél. 03.29.60.29.35

Service eau-assainissement
En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

Dates des permanences du conciliateur de justice
M. JUNK, conciliateur de justice reçoit en 2019 de 8h30 à 11h30, les vendredis
25 janvier, 8 et 22 février, 8 et 22 mars, 12 avril
En Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.
Renseignements au 03.29.60.60.60

Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer
HORAIRES D'OUVERTURE HIVER :
Période du 16 octobre au 14 mai
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 10h à 12h

Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer
Ouverture du magasin :
Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18 h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74

DATES DES COLLECTES DE SANG

Uniquement don de sang total
en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.
En salle - équipes mobiles de Nancy

GERARDMER : **Jeudi 28 mars** de 8h30 à 12h00
MAIRIE Salle des armes

FLASHEZ-MOI !
Continuez à suivre les actualités de Xonrupt-Longemer avec votre smartphone !

REJOIGNEZ-NOUS !
Suivez l'actualité récente sur notre nouvelle page Facebook :
www.facebook.com/xonrupt

100 1919 2019
LA COMMUNE A 100 ANS

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- Le 27 octobre 2018 Julien Maurice Jean PIERRAT, responsable espaces verts et Sandra PIERREL, responsable marchés publics, domiciliés 57 impasse des Fleurs de Foin.

- Le 1er décembre 2018 Paolo ALI', vendeur conseil, domicilié à SOULTZ (Haut-Rhin) 51 route de Guebwiller, et Jennifer Elisabeth Gabrielle FRACCIA, infirmière, domiciliée à SOULTZ (Haut-Rhin), 15 rue des Bouchers, en résidence à XONRUPT-LONGEMER, 54 rue Paul Martin.

DÉCÈS

- Le 10 septembre 2018 à FRAIZE, Thérèse Marie Suzanne DOLMAIRE, 85 ans, domiciliée 15 rue des Blanchisseurs, veuve de André Georges Modeste ROUSSEL.

- Le 6 octobre 2018 Gilbert Paul THOMAS, 83 ans, en son domicile 506 route des Fies, époux de Marguerite Marie DESMOUGIN.

- Le 2 décembre 2018 Denise Victorina CANCIAN, 84 ans, en son domicile 183 rue des 3 maisons, veuve de Serge FRANCESCONI.

MOT DU MAIRE

Hiver 2018

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Permettez-moi en ce début d'année de vous présenter au nom du conseil municipal et en mon nom, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2019, santé, bonheur et prospérité, avec une pensée pour toutes celles et tous ceux qui sont touchés par la maladie et à qui je souhaite de retrouver au plus vite une meilleure forme.

Comme vous avez peut-être pu le voir dans les journaux, sept communes de la Communauté de Communes des Hautes Vosges ont souhaité se retirer de la communauté actuelle. Nous avons obtenu pour se faire, les votes majoritaires requis de la plupart des communes du territoire ainsi que du conseil communautaire. Nous en sommes très satisfaits.
Il reste à poursuivre notre démarche avec le vote des nouveaux statuts et l'obtention de la validation de notre projet par les autorités de tutelle. Nous sommes confiants pour ce qui concerne l'aboutissement de notre démarche.

Ce bel automne nous a permis de terminer les investissements prévus au budget 2018 et notamment de finaliser tous les travaux de voirie. Ils sont financés à hauteur de 13% par le Conseil Départemental que nous tenons à remercier pour son aide.

Au camping, les travaux de réaménagement se poursuivent. La construction de quatre habitations légères de loisirs a démarré sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Dyptick de Gérardmer.
Les entreprises retenues sont Garzia Frères pour le lot voirie et réseaux, et Maison Gico pour les constructions.
Nous espérons que la période hivernale ne retardera pas trop l'avancement des travaux !

Nous avons vu cet automne l'aboutissement de deux projets portés par notre commerce local.
D'une part, l'agrandissement de notre pharmacie dans un bel espace lumineux avec une offre supplémentaire de location de matériel médical et un large éventail de produits pharmaceutiques et de parapharmacie, ce qui conforte la place de ce commerce : Nous n'en doutions pas !

D'autre part, après de longs travaux, la réouverture avant Noël, de l'hôtel Interlaken complètement transformé nous a ravi. Quelle belle métamorphose pour cet hôtel équipé haut de gamme qui va, à n'en pas douter, satisfaire la clientèle à venir avec des prix malgré tout très attractifs. Un tel établissement situé juste à l'entrée le long d'une route très fréquentée, représente un bel atout pour notre village. Un grand bravo et merci à ces jeunes porteurs de projets ambitieux, qui n'hésitent pas à donner beaucoup d'eux-mêmes et qui, ce faisant, valorisent et dynamisent notre commune. D'autres projets se profilent et nous mettons tout en œuvre pour qu'ils se réalisent.

Il nous faut maintenant construire le budget primitif 2019 et faire les choix d'investissements liés à nos moyens financiers pour le meilleur développement possible de notre commune. Je finirai en disant que pour faire suite à ce bel été, nous attendons un hiver bien enneigé pour tous les amateurs de glisse et pour la bonne santé de notre économie locale.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel hiver !

Je vous invite nombreux à la cérémonie des vœux le 04 janvier à 18 h et vous renouvelle tous mes vœux les plus sincères.

Michel BERTRAND

Chemin de l'Auberge

Le Conseil Municipal réuni le 12 juillet a voté l'appellation du chemin communal situé entre la route des Fies et la route de la roche du Page : Chemin de l'Auberge

Nouvel employé à la commune

Agent de sécurité-incendie de métier à l'hôpital de Remiremont, Jéremy Hermann est également sergent-chef à la caserne des sapeurs-pompiers de Gérardmer.

Il est titulaire du permis poids lourds.

Son habileté dans beaucoup de domaines sera un atout pour l'équipe des services techniques.

Âgé de 31 ans et originaire de Thiéfosse, il habite Xonrupt- Longemer où il vit en couple et a un enfant.

Depuis le 1er octobre, il remplace Francis Durand qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Relooking du site internet de la mairie

Mis en ligne en janvier 2009, notre site méritait d'être remis à jour tant au niveau de la présentation qu'au niveau des textes.

C'est chose faite avec une nouvelle charte en termes de couleurs, quelques petites nouveautés dans la présentation du bulletin municipal et la possibilité de réserver et visualiser l'occupation des salles communales.

Les manifestations et les informations importantes sont mises en valeur sur la page d'accueil.

Nous espérons que ce site en version responsive qui s'adapte automatiquement à vos smartphones ou tablettes, vous permettra d'être plus facilement en lien avec les services de la mairie.

1,2,3,4....

C'est le nombre d'étoiles qui ont été attribuées au Camping « Domaine de Longemer », lors de son dernier classement en septembre dernier.

En effet, la qualité des équipements, des services proposés et l'intégration architecturale dans le site classé, ont permis au camping d'obtenir 4 étoiles lors de l'audit d'Atout France au mois de septembre.

Un grand merci à toute l'équipe pour le travail réalisé pour atteindre ce niveau.

4, c'est aussi le nombre de HLL (Habitations Légères de Loisir) qui vont prochainement sortir de terre à l'arrière du camping. Suite à l'appel d'offre, l'entreprise « Maisons GICO » de Xonrupt va en réaliser la construction, alors que les voiries et réseaux seront confiés à l'entreprise « GRAZIA Frères » de Granges sur Vologne.

Une dernière information concernant le camping, Xonrupéens, Xonrupéennes , sachez que des tarifs préférentiels ont été votés pour vous, concernant l'accès à l'espace bien-être et aux massages, pour lesquels vous serez accueillis par Marie, diplômée de l'école de massage de Dijon.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux...

L'engagement citoyen n'a pas d'âge

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a 10 ans.

Les objectifs sont de faire participer les jeunes à la vie locale, d'offrir un dialogue entre les enfants et les élus, de réfléchir et mettre en place des projets et des actions citoyennes, d'assumer des responsabilités et représenter l'ensemble des jeunes de la commune. A ce jour, plus de cinquante enfants se sont succédés afin de remplir cette mission pour un mandat de 3 ans. Depuis cette année, les jeunes conseillers ont la possibilité de poursuivre leur mandat pour une année supplémentaire, décision prise au cours de la dernière réunion du CMJ. Le conseil des jeunes se composera donc de 15 à 20 enfants, un effectif se rapprochant du conseil municipal des adultes.

Pour la 10ème année consécutive, les élèves de CM1 de l'école de Xonrupt ont été invités, dans la salle du conseil, à participer aux élections des nouveaux membres du CMJ. Accompagnés de leur enseignante, Mme Dreux, ils ont participé au scrutin qui s'est déroulé dans les conditions les plus proches possibles des adultes : passage dans l'isoloir, vote dans l'urne, émargement, dépouillement puis lecture des résultats. Parmi la classe de 24 élèves, 7 étaient candidats. Les 5 élus sortants sont :

Germain Agathe, Germain Anaïs, Martinez Manon, Remy Emilie, Remy Louane.

Au cours de la première réunion du conseil le 9 novembre, M. le Maire a accueilli et félicité les nouveaux conseillers et offert une parure de stylos aux jeunes de 5ème pour leur participation et investissement depuis 3 ans. La parole est donnée aux jeunes ; ce moment d'échange permet de soulever certains problèmes rencontrés et de proposer de nouvelles actions à mener. Les idées les plus pertinentes et réalisables seront étudiées.

Le projet principal pour cette année est la création d'une boite à livres qui consiste à l'aménagement et la décoration de la cabine téléphonique installée près du chalet de l'office du tourisme. Les jeunes souhaitent également réorganiser la collecte de jouets au profit des restos du cœur.

Nos petits citoyens ont des idées, écoutons-les !!!

11 novembre, à toute volée !

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, pendant 11 minutes, les cloches des églises de France ont sonné à toute volée pour annoncer l'armistice de la première guerre mondiale. Comme sur tout le territoire, ce 11 novembre 2018, à 11 h, pour célébrer le centième anniversaire de ce moment historique, la sonnerie des cloches de notre village a retenti pendant 11 minutes.

La traditionnelle cérémonie aux monuments aux morts s'est ensuite déroulée en présence d'une foule importante et recueillie, en hommage aux poilus et à tous les soldats morts pour notre patrie.

Cet anniversaire a été l'occasion pour Roland Antoine et son équipe de l'association « Histoire et Patrimoine » ainsi qu'Olivier Béna, collectionneur passionné, de présenter le week-end précédent à la salle polyvalente, une exposition consacrée à la Grande Guerre, très riche en documents, objets, photos et témoignages sur la vie des soldats de cette époque.

Signaler un problème sur un câble téléphonique

Pour être traité avec efficacité, le problème ne peut être traité par mail mais via le site **https://dommages-reseaux.orange.fr/** pour les particuliers ou **https://signal-reseaux.orange.fr/** pour les mairies et collectivités locales.

Un espace personnalisé permettant de suivre facilement l'état d'avancement de la signalisation est à disposition.

A noter qu'il existe également une application mobile pour Android et IOS qu'il est possible de trouver en cherchant les mots clés « dommages réseau » sur l'App Store ou le Play Store.

Ci-dessous les adresses web pour les télécharger :

https://play.google.com/store/apps/details?id=com.orange.labs.reseau1013&hl=fr

https://itunes.apple.com/fr/app/dommages-reseaux/id843297786?mt=8

Trace Vosgienne 2019

Cet hiver 2019, la Trace Vosgienne se déroulera sur les pistes de Gérardmer et Xonrupt au départ des Hautes Vannes, le dimanche 13 janvier.

Ce changement de site voulu par le comité d'organisation, propose un parcours moins accidenté entre 900 et 1100m d'altitude. C'est aussi l'envie d'alterner sur les différents sites.

Les parcours en boucle de 22,5km (2 tours pour le 45), 10 et 5km se feront en style libre.

Toutefois si l'enneigement était défavorable, le repli se ferait sur le site de Lispach.

Le samedi après-midi 12 janvier, les enfants des pré-clubs, catégorie U9/U10/et U11, feront leurs parcours en style classique au départ des Hautes Vannes.

La Trace Scolaire, initiée l'an passé avait accueilli plus de 300 enfants sur la matinée du mercredi précédent l'épreuve.

Cet hiver, le mardi 8 janvier, l'opération sera renouvelée, sur la journée, avec déjà plus de 350 enfants inscrits.

En espérant un enneigement favorable pour toutes ces manifestations, un grand merci est d'ores et déjà adressé aux membres du comité, à tous les bénévoles des clubs partenaires, aux collectivités pour leurs aides matérielles et financières.

Merci aux moniteurs des ESF de Gérardmer et de La Bresse pour leur présence sur la Trace Scolaire 2018 ainsi qu'à tous les partenaires et annonceurs.

Bon hiver à toutes et à tous et à bientôt.

DIVERS

Organiser les obsèques de son vivant

Que ce soit dans l'optique de décharger sa famille tant au niveau soucis, qu'au niveau financier, ou dans dans le respect de ses propres volontés, prévoir ses obsèques est une solution que proposent les agences funéraires.

Choisir de son vivant et consigner ses choix de cérémonie et de cercueil peut se faire grâce à un contrat souscrit.

Ce contrat permet également d'anticiper les frais selon un échéancier adapté aux possibilités, évitant ainsi à ses proches d'avoir à payer des sommes importantes qui sont considérées comme une dette du défunt, et donc devant être réglées par les héritiers le cas échéant.

Autour du funérarium municipal de Gérardmer, deux agences sont à même de vous informer sur ce sujet délicat :

Pompes funèbres Bernard Didier - 65, Boulevard d'Alsace - 03.29.60.06.43 - http://fsg-didier.fr

Gérardmer Funéraire Anne Rohrer - 58, rue Charles de Gaulle - 03.29.57.70.75 - http://gerardmer-funeraire.com

Règles d'hiver : rappel

Pour permettre le déneigement ou le salage des routes, le stationnement de tous les véhicules est réglementé sur l'ensemble de la commune.

Les véhicules des Services Techniques chargés du déneigement ne doivent pas être gênés par des véhicules mal stationnés au bord ou sur les routes.

Aussi, pour faciliter la circulation et le travail des conducteurs, **un Arrêté Municipal interdit le stationnement des véhicules sur toutes les voies de circulation ainsi que sur les places de retournement et trottoirs.**

La signalisation afférente à cette mesure a été mise en place sur les différents axes. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules de secours et des services municipaux lors de leur intervention.

Les riverains des différentes voies communales ainsi que les loueurs de meublés sont tenus d'entretenir l'accès à leur résidence afin d'éviter tout stationnement sur la voie publique.

Ils sont tenus d'enlever la neige qui recouvre les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des propriétés. Les contrevenants seront verbalisés pour non-respect des Arrêtés Municipaux.

Parking du lac

Suite aux dégradations commises sur le parking du lac par des automobilistes au mois de juin, une plainte avait été déposée à la gendarmerie de Gérardmer. Les auteurs avaient été identifiés et convoqués à la brigade.

La famille de l'un d'entre eux a alors proposé une réparation par les jeunes eux-mêmes (chiffrée à plus de 4000€ par une entreprise).

Le bureau municipal a trouvé l'idée intéressante et pédagogique. Le rendez vous pour les travaux a été proposé pendant la période des vacances de la Toussaint. Le maire, le premier adjoint et le policier municipal sont allés rencontrer le seul adolescent volontaire de l'équipe, qui au fil de la discussion a avoué ne pas avoir pensé à mal et trouvé logique de réparer les dégâts. Muni d'une brouette, d'une pelle et d'un râteau il a travaillé plusieurs jours pendant son temps libre.

Nous remercions le gendarme et le policier municipal qui ont permis le bon déroulement de cette affaire et son issue heureuse. Nous remercions également la journaliste d'avoir exposé les faits dans le quotidien, en espérant ainsi avoir sensibilisé les lecteurs sur le respect des aménagements publics.

REPORTERS EN HERBE

Collecte de jouets

En 2012 une belle initiative s'est créée au sein du conseil municipal des jeunes. En effet les jeunes conseillers, très sensibles à l'inégalité, ont souhaité apporter un peu de bonheur aux enfants défavorisés en organisant une collecte de jouets. Tout naturellement le fruit de la récolte est adressé aux restos du cœur.

Depuis, chaque fin d'année, les jeunes conseillers renouvellent cette opération. Ils confectionnent des affiches d'informations qu'ils distribuent dans les commerces du village et des alentours. Les jouets sont ensuite triés et vérifiés. Puis certains participent à la distribution, dans les locaux des restos du cœur à Gérardmer, en compagnie des bénévoles de l'association. Jeux de société, jeux de construction, poupées, voitures, puzzles, livres, BD, … trouvent une deuxième vie utile. L'association remercie les jeunes pour cette action solidaire.

COM COM - HV

Semaine du paysage 2019

La deuxième Semaine du paysage aura lieu du samedi 8 au dimanche 16 juin 2019. Le thème de cette édition : « Agir sur-le-champ ! », référence au rôle de l'Homme dans le paysage et, plus précisément, à la nécessité d'agir (développement durable, transition écologique, actions environnementales innovantes, sensibilisation à l'environnement…).

Cet évènement est plus que jamais orienté vers l'échange et le partage des expériences et connaissances grâce à des animations riches et variées. Avec ses cinq thématiques principales (milieux aquatiques, paysage et environnement, patrimoine et géologie, agriculture et biodiversité, bois et forêt) et au-delà de son rayonnement intercommunal, il concerne, de près ou de loin chacun et chacune d'entre nous. C'est ce qui le rend unique et incontournable.

Un concours photo sera lancé fin avril-début mai 2019. Il constituera une des expositions de la Semaine du paysage.

Vers mi-avril, surveillez vos boîtes aux lettres, le programme y sera déposé (si fin avril, vous n'avez toujours rien reçu, manifestez-vous auprès d'Eric Magriau, chargé de communication : emagriau@cchautesvosges.fr).

Taxe de séjour pour les hébergements sans classement

L'Assemblée Nationale a voté une modification concernant la méthode de taxation pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des hébergements de plein air.

A compter du 1er janvier 2019 la taxe pour cette catégorie d'hébergement sera déterminée selon la formule suivante : 4% du montant hors taxe d'une nuitée par personne majeure, avec un maximum de 2€ par nuitée et par personne.

Pour tout renseignement : www.cchautesvosges.fr
ou courriel : taxedesejour@cchautesvosges.fr
ou 03.29.27.16.71 / 03.29.61.82.36

Il est conseillé de déclarer votre taxe par le site. Il vous suffit de demander les codes d'accès au service taxe de séjour de la Communauté de Communes.

Nous vous rappelons de joindre votre grille tarifaire appliquée lors de votre prochaine déclaration.

Soutien aux associations

La CCHV s'est doté d'un budget pour soutenir les associations qui travaillent en faveur du dynamisme et de l'attractivité du territoire. Des projets ponctuels ou des actions nouvelles peuvent être aidés dans quatre domaines : social, environnement, sport, culture.

En 2018, elle a soutenu neuf projets pour un montant de 14 491 €. Vous êtes membre d'une association qui veut entreprendre une action sociale, environnementale, sportive ou culturelle ? Contactez-nous.

Infos et règlement d'attribution des subventions : www.cchautesvosges.fr, rubrique Subventions aux associations

BAFA-BAFD

Les formations aux Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) donnent lieu à une aide de la CCHV d'un montant de 100 € par session de formation suivie.

L'aide vous sera attribuée si :

- vous êtes domicilié(e) sur une commune de la CCHV ;
- vous êtes inscrit(e) à une session de formation BAFA/BAFD (session de base ou d'approfondissement/perfectionnement) ;
- vous vous engagez à intervenir prioritairement en tant qu'animateur bénévole ou salarié, auprès d'une structure du territoire qui emploie des animateurs/directeurs, et ce pendant au moins 14 jours ouvrables (dans le cadre du stage pratique du BAFA/BAFD ou en dehors).

Votre demande d'aide est à adresser à : Monsieur le Président - Communauté de Communes des Hautes Vosges - BP 60 091 - 88403 GERARDMER CEDEX

Infos et règlement :

www.cchautesvosges.fr, rubrique Sports-loisirs-culture

VIE ASSOCIATIVE

En attendant Noël....

Il a fallu braver le froid, le vent et la pluie pour rencontrer St Nicolas, en ce début décembre 2018. Lui-même n'a pas hésité à affronter les intempéries pour rendre visite aux Xonrupéens qui l'ont accompagné dans le village au son de la Musique de Plainfaing. Un magnifique feu d'artifice a émerveillé petits et grands et réchauffé tout au moins les cœurs... La distribution de friandises, offertes par la Société des Fêtes, a clôturé avec douceur cet après-midi toujours très attendu par les enfants.

De la vie au « Club de pétanque de la Vallée des lacs »

Par une matinée un peu fraîche, mais une journée bien ensoleillée, le concours interne du club de pétanque s'est déroulé dans la bonne humeur, le samedi 8 septembre.
A qui le chalenge ?
la coupe de la 1ère féminine ?
la coupe pour le premier des enfants ?
Regardez les tous accompagnés de leur Président sur la photo ci-contre !!

Et tout le groupe après l'effort sous le soleil de Xonrupt !
A l'année prochaine !!!

De novembre à mi-mars, les entraînements (réservés aux licenciés) se font le mercredi et le vendredi à partir de 14 h au boulodrome couvert de Gérardmer.

Renseignements : M. GUINEPAIN Michel au 06 32 12 71 01

Bourse aux skis

Organisée par les enseignants de l'école élémentaire depuis plus de 40 ans, la Bourse aux Skis de XONRUPT-LONGEMER du 24 novembre dernier a rencontré un beau succès.

Déplacée de 2 semaines après celle de Gérardmer, ce choix reste judicieux car les habitués ont bien intégré ce rendez-vous annuel « sur leurs tablettes ».

Cette année, les organisateurs ont fait le choix de se recentrer sur les « fondamentaux » pour ne pas tomber dans les travers trop mercantiles de certaines manifestations.

Quatre professionnels locaux ont été choisis pour fournir un matériel de qualité « pour toutes les bourses ». En plus des enseignants, ce sont 37 bénévoles qui se sont mobilisés pour que cette édition puisse avoir lieu. Cela représente l'occupation de 71 créneaux sur les différents postes proposés pendant ces 2 jours de dépôt-vente !

Dans l'attente des résultats définitifs, la Bourse 2018 se caractérise par une grande qualité des visiteurs venus nombreux à la recherche des meilleures affaires, des déposants particuliers qui ont bien mieux vendu que les années écoulées mais aussi de bénévoles très efficaces ayant grandement contribué à la réussite de cette édition.

Le bénéfice réalisé permettra d'organiser et financer les déplacements en car vers les domaines skiables, les forfaits de ski, les cours de l'E.S.F. et le renouvellement du matériel de ski de fond que possède l'école.

Un grand merci à tous : acheteurs, vendeurs, parents bénévoles, amis de l'école, Société des Fêtes, Monsieur le Maire et son équipe, personnels communaux et contributeurs anonymes qui ont participé au succès de cette édition.

Tout Xonrupt au ping-pong

Rien de tel pour se réchauffer en cette période hivernale que de taper la petite balle blanche...

Le 1er décembre dernier, ils étaient une bonne cinquantaine à répondre présent au rendez-vous annuel du club de tennis de table.

Jeunes et moins jeunes, licenciés ou non, se sont amicalement affrontés lors de 2 tournois, en simple et en double, à la suite desquels tout le monde a été récompensé par un lot.

Ambiance chaleureuse pour cette manifestation qui permet à tous de découvrir ou redécouvrir les joies du sport en club.

Rappelons que les entraînements ont lieu tous les mardis et vendredis soir à partir de 20h00, à la salle Frédéric Ancel.

Cette saison a vu l'arrivée de nouveaux adhérents et il n'est jamais trop tard pour vous inscrire.

Alors à vos raquettes !

VIE ECONOMIQUE

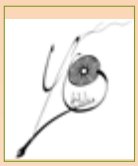

L'atelier de LO

Si tout ce qui brille n'est pas or, en revanche tout ce que touche Lauriane devient unique.

Native de notre village, Lauriane Bastien démontre ses prédispositions à la création et ses facilités manuelles au travers de son atelier au 966, route du Saut des Cuves.

Ainsi, objets décoratifs ou bijoux prennent naissance selon l'idée du moment et évoluent au gré de son imagination pour devenir uniques.

Passionnée de **décoration**, elle propose également la **peinture** murale, les toiles et tableaux, la rénovation de meubles, les abats jours, le tout pour composer un intérieur personnalisé.

Diplômée en **photographie**, sa palette créative est complétée par les portraits de mariage, de naissance ou les reportages.

Mais sans l'expérience de « mamie Monique » Lauriane n'aurait pu acquérir le savoir faire nécessaire en couture pour la réalisation de vêtements et d'accessoires.

Port : 06.71.50.78.59
Mail : latelierdelo@sfr.fr

Nous lui souhaitons pleine réussite dans son entreprise !

La ferme des Plombes

C'est une histoire de famille qui a commencé il y a 4 générations car, si Gisèle commence l'activité en 1982, elle détient son savoir-faire de sa mère qui elle-même le détient de sa propre mère.
Le fil de transmission de mère en fille prend une autre teinte fin 2017 début 2018 lorsque Hervé et Guillaume Remy tous deux électriciens à leur compte, décident non seulement de perpétrer la tradition familiale, mais en plus de la développer.
Pour cela les deux frères envisagent la construction d'un bâtiment de 425 m² avec laboratoire, permettant la transformation et le traitement du lait, ainsi qu'une cave d'affinage.

L'objectif est de doubler la production actuelle pour passer au minimum à 60 fromages jours avec une douzaine de vosgiennes laitières. Le projet devrait aboutir au printemps 2019 et le parc devrait se diversifier avec chèvres et cochons (pour éviter la perte du petit lait). Des visites et films pédagogiques seront prévus pour montrer et expliquer aux enfants et aux touristes la chaîne de fabrication des différents fromages fermiers.

Les différents produits sont disponibles sur place, sur les marchés et quelques commerces locaux.
Sur le secteur de Xonrupt, la livraison est possible.

3 les plombes 88400 Xonrupt-Longemer
Tél: 07-87-16-92-21
Mail: lafermedesplombes@gmail.com
lafermedesplombes.wixsite.com

L'Grave

Passionnée depuis le lycée par le métier de la pierre, Marie-Laure Lambert s'est installée sur notre commune en tant que graveuse sur pierre et marbre. Ses compétences et son savoir-faire acquis au fur et à mesure des années auprès de professionnels, lui permettent d'aider à rendre hommage.

Elle se déplace sur les chantiers, dans les cimetières et dans les ateliers, pour réaliser les projets de gravures et de lithogravures personnalisées. Les inscriptions ou les motifs sont sablés ou gravés à la main puis dorés à l'or fin ou argent, ou encore peints en blanc.

Les inscriptions sur stèles, urnes, plaques peuvent être soit complètement créées ou soit remises à neuf.

Téléphone : 06.44.17.28.94 - Mail : L.grave884000gmail.com

VIE ECONOMIQUE

Extension de la pharmacie

Trois ans après la reprise de la pharmacie qui rappelons le, a mobilisé la population et la municipalité au travers d'actions en faveur de son existence remise en cause à cette époque, Amandine Chevrier conforte la nécessité de ce commerce au travers de son extension de 150 m².
Les travaux commencés au printemps ont donc été inaugurés en décembre 2018 et offrent au public un espace dédié au matériel pour personnes à mobilité réduite et le maintien à domicile. Les chaussures et chaussons thérapeutiques complètent également cette gamme d'articles destinés à faciliter le quotidien.
Sous l'enseigne « Univers pharmacie » qui permet d'afficher des étiquettes au plus juste prix, on trouvera aussi de nouveaux rayons tels que la nutrition animale ou encore des produits destinés aux sportifs.

Dans ce domaine, les conseils avisés d'Adeline fraîchement honorée d'un diplôme universitaire « sport, santé, pharmacie » sont un atout supplémentaire pour notre bonne forme et bonne santé.
Nul doute que l'officine a bien sa place dans notre commune et pas des moindres, et nous remercions Amandine Chevrier pour sa ténacité et son dynamisme ... « n'en déplaise à certains » !

TRAVAUX

Eclairage public

Notre programme de rénovation de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse et réaliser des économies d'énergies se poursuit.

Après avoir terminé en 2017 la RD417 en direction de Colmar jusqu'au carrefour menant vers le lac de Longemer, nous avons rénové en 2018 la place du 22 octobre et commencé le changement des luminaires à boule blanche, dernier modèle de la commune émettant encore une lumière vers le ciel.

Nous avons opté pour un modèle différent de ceux déjà installés, tout en continuant à privilégier la préférence pour le rabattement du flux lumineux vers le sol sans émission au dessus de l'horizontale.

La rue des Pêcheurs et la rue des Saules ont pu bénéficier du programme de cette année chiffré au total à 11 712 € TTC, l'action devant se terminer en 2019 par le lotissement de la Graingeotte.

L'ensemble de l'opération d'échange de luminaires est effectué par les Services Techniques Municipaux.

Rappelons que l'éclairage nocturne a également un impact sur les populations animales, végétales et humaines et notre implication municipale se traduit par l'application de l'extinction totale de 23h00 à 4h45.

Pour mémoire, le décret n°2012-118 du 30 janvier 2012 instaure entre autre, l'extinction des dispositifs et enseignes lumineux entre 1h et 6h du matin.

Les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après la fin d'occupation des locaux.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Vendredi 4 Janvier 2019
• **Voeux du Maire**
Salle polyvalente
de Xonrupt-Longemer 18 h.

Dimanche 13 Janvier 2019
• **Trace Vosgienne de Ski de fond**
Sur les pistes de Gérardmer
et Xonrupt.
Départ les Hautes Vannes
Inscriptions et renseignements
sur le site www.tracevosgienne.fr

FÉVRIER

Samedi 16 Février 2019
• **Jeux du saut**
Organisé par le Ski club de Xonrupt
sur les pistes de ski du poli

Dimanche 17 Février 2019
• **Grand prix de Xonrupt**
Organisé par le Ski club de Xonrupt,
course poursuite en ski de fond avec
prologue sur les pistes nordiques du
poli si l'enneigement le permet,
sinon aux 3 Fours.

MARS

Dimanche 3 mars 2019
• **Repas des ainés**
Organisé par la municipalité
à la salle polyvalente

Samedi 16 mars 2019
• **Spectacle humoriste Melle Serge**
Organisé par l'Amicale des parents
d'élèves à la salle polyvalente

Dimanche 17 mars 2019
• **Loto des Ecoles**
Organisé par l'Amicale des parents
d'élèves à la salle polyvalente

Famille plus
VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

100
1919·2019

Informations

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND – Maire
- Patrick VIRY – 1er adjoint
  chargé des Travaux Bâtiment
- Hélène ORILLARD – 2ème adjoint
  chargée du Tourisme et Camping
- Laurent MONGAILLARD – 3ème adjoint
  chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Jocelyne CLAUDE – 4ème adjoint
  chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Noël QUINANZONI – 5ème adjoint
  chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Maire : Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous
- Adjoints : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

- Jocelyne CLAUDE

TECHNICIEN INFORMATIQUE :

- Laurent MONGAILLARD

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élisa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

- Nathalie THOMAS
- Lauriane BASTIEN
- Patrik VIRY
- Hervé PELLIER MERMIN
- Christian BATOZ
- Hervé et Guillaume REMY
- Le club de pétanque

CRÉDIT PHOTOS :

- Mairie de Xonrupt, Associations
- Photo de couverture :
  Mairie de Xonrupt

Prochaine parution en Avril 2019

Remise des articles pour **le pour le 15 février 2019**.
N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :
infocom.mairie@xonrupt.fr

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1476
pefc-france.org

Création & impression : deklic graphique - 2018110251